

TELEGRAMME

VOTATIONS FEDERALES DU 25 NOVEMBRE 2018



à utiliser en cas d'impossibilité de transmettre les résultats via internet

--	--	--

No de commune

RESULTATS

COMMUNE: Anniviers.

Citoyens habiles à voter en matière fédérale

:...1840...

Manière de voter :

- a. votes par correspondance (voie postale) : 541
- b. votes par dépôt à la commune : 187
- c. votes à l'urne : 45

1. Initiative populaire du 23 mars 2016 "Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes)"

bulletins entrés : 1150 blancs : 43 nuls : 1
bulletins valables : 1106
OUI : 529
NON : 577

2. Initiative populaire du 12 août 2016 "Le droit suisse au lieu de juges étrangers (Initiative pour l'autodétermination)"

bulletins entrés : 1147 blancs : 16 nuls : 0
bulletins valables : 1131
OUI : 318
NON : 813

3. Modification du 16 mars 2018 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés)

bulletins entrés : 1149 blancs : 90 nuls : 0
bulletins valables : 1129
OUI : 620
NON : 459

RESULTATS A COMMUNIQUER IMMEDIATEMENT APRES LE DEPOUILLEMENT AU No 027/606.47.50, SI LA TRANSMISSION NE PEUT ÊTRE EFFECTUEE VIA INTERNET.

Ce télégramme ne remplace pas les procès-verbaux signés de la votation. Les procès-verbaux doivent nous être transmis immédiatement après le dépouillement par courriel (votations-abstimmungen@admin.vs.ch). Les procès-verbaux doivent ensuite être adressés, par voie postale (courrier A), le lundi 26 novembre 2018 au plus tard, au Service des affaires intérieures et communales, avenue de la Gare 39, 1950 Sion.

No de téléphone d'un responsable communal atteignable le dimanche 25 novembre 2018 :